

## Contenu

Semaine des partenaires

Visite de travail de la Ministre Marie Arena

Mails d'un guide népalais

ERSO : échange d'expériences

Question et réponse : Arménie

## Semaine des partenaires

**Du 8 au 12 septembre, la cellule retour volontaire et réintégration de Caritas a accueilli ses principaux partenaires dans les pays de retour, ainsi que les stagiaires européens du projet ERSO.**

Ainsi, les partenaires d'Arménie, du Brésil, de Serbie, du Kosovo, d'Ukraine, du Népal, de Mongolie, du Togo et de la Sierra Leone ont pu faire profiter de leur expérience les stagiaires ERSO du Royaume-Uni, de Bulgarie, d'Allemagne, d'Autriche, d'Espagne et des Pays-Bas.

Les partenaires locaux représentent les ONG avec lesquelles Caritas travaille pour la réintégration des migrants qui passent par son service. Il s'agit le plus souvent de Caritas locales, parfois d'autres ONG.

Les stagiaires ERSO représentaient les ONG européennes engagées dans le projet ERSO, projet visant à partager les pratiques retour volontaire en Europe afin d'en améliorer la qualité. Le programme comportait plusieurs objectifs : la cellule retour devait apprendre de ses partenaires, mais aussi leur offrir la possibilité d'en savoir plus sur le système belge.

Une grande partie de la semaine a été consacrée à des discussions et des débats portant sur les moyens d'améliorer le programme de retour volontaire. Si tous les partenaires s'accordent à reconnaître la nécessité d'un tel programme, souvent le premier de ce type dans certains pays (Mongolie, Arménie, Togo), ils ont insisté sur le fait que les budgets par personne n'étaient pas adaptés au coût de la vie sur place.

Les critères d'accès au programme doivent également être repensés afin d'éviter les

abus et de se concentrer sur les personnes en ayant réellement besoin. Une session consacrée à l'aspect psychologique du retour, menée par David Lowyck, tuteur des mineurs à Caritas Belgique a permis à l'ensemble des participants de prendre en compte la difficulté de travailler avec des personnes souvent déstabilisées et ayant besoin d'une écoute particulière.

En marge de ces discussions nécessaires, les partenaires de Caritas ont découvert le système d'asile belge et ses évolutions récentes à travers une formation dispensée par Mathieu Beys, juriste de Caritas, et Anne Maes, du CBAR. L'accent a également été mis sur l'accueil des demandeurs d'asile en Belgique : une journée s'est ainsi déroulée au Centre Croix Rouge de Natoye grâce à la collaboration de la Croix Rouge, où les différents modèles existants en Belgique (logement collectif ou individuel à taille humaine) ont été expliqués par Ludivine Pirson, responsable régionale chez Caritas. Des réunions avec les assistants sociaux francophones et néerlandophones ont été organisées afin de donner l'occasion aux acteurs belges d'en savoir plus sur les partenaires locaux et leurs pays.

Les travaux de la cellule retour et de ses partenaires concernant les améliorations à donner au programme ont été présentés par Anne Dussart lors d'une table ronde sur le retour volontaire organisée par FEDASIL le 11 septembre. La semaine a été clôturée dans les locaux de Caritas International par la Ministre de l'intégration sociale, des pensions et des grandes villes, Madame Marie Arena, qui a pris le temps de rencontrer nos partenaires et d'écouter leurs impressions et recommandations.

Thomas Jézéquel

## Caritas International Cellule Retour Volontaire

Rue de la Charité, 43  
1210 Bruxelles

Anne Dussart : +32 2 2293604  
Bart Cosyns : +32 2 2293602  
Annelieke Carlier : +32 2 2293586  
Thomas Jézéquel : +32 2 2111052  
Sofie De Mot : +32 2 2111059  
& Rut Van Caudenberg.

[reintegration@caritasint.be](mailto:reintegration@caritasint.be)  
[www.caritas-int.be/reintegration/](http://www.caritas-int.be/reintegration/)



## Visite de travail de la Ministre Marie Arena

*Etaient présents :*

- Marie Arena, Ministre de l'intégration sociale, des pensions et des grandes villes.
- Les partenaires de Caritas d'Arménie, de Mongolie, du Brésil, de l'Ukraine, de la Serbie, du Kosovo, du Togo et du Népal.
- Les stagiaires ERSO de Caritas Essen, Raphaelswerk, ainsi que de Bulgarie, Autriche et Espagne.
- Gonzalo Dopchie, Anne Dussart, Sofie De Mot, Thomas Jézéquel, Rut Van Caudenberg, Annelieke Carlier, Joëlle Verriest.

**Le 12 septembre dernier, Caritas International invitait la Ministre Marie Arena à clôturer sa semaine des partenaires. L'occasion pour eux de pouvoir la rencontrer et de s'entretenir avec elle.**

Dès son arrivée, après quelques mots d'accueil prononcés par le Directeur et la responsable du service, la Ministre s'est exprimée et a affirmé que la réintégration durable était bien l'une de ses priorités. Elle-même issue de la migration, elle conserve une approche fort positive de celle-ci en général et la réintégration en est l'une des facettes importantes.

Après cette introduction, ce fut au tour de Caritas Arménie – un de nos partenaires structurels dans le projet – représentée par Tigranuhi Tarakchkyan, de s'exprimer sur la réintégration dans son pays. Tigranuhi expliqua de quelle manière timide le projet avait démarré en 2006, combien ils avaient appris depuis et comment le projet se développait à présent. Caritas Arménie affirme être reconnaissante de l'aide apportée tant sur le plan de l'aide sociale fournie en Belgique avant le départ que sur le plan des budgets disponibles après le retour en Arménie, et qui sont dégagés grâce à Fedasil et donc grâce au Ministère de l'Intégration sociale. A peu près 3 millions d'Arméniens vivent en Arménie contre 6 millions à l'étranger, c'est dire si le retour volontaire est un thème important pour ce pays.

La Ministre Arena questionna Tigranuhi sur l'implication du gouvernement en Arménie en matière de réintégration (notamment au niveau du financement). Tigranuhi dut bien admettre que Caritas Arménie ne recevait de fonds que de ses organisations partenaires. Le gouvernement arménien montre toutefois son intérêt en se tenant au courant de leurs activités.

Caritas Mongolie, en la personne de Nasaa Jemma, prit ensuite la parole pour commenter leur travail et leur expérience. Contacté pour la première fois en 2007, suite à une mission avec Fedasil, ce nouveau partenaire structurel s'est engagé à



collaborer dans le projet de réintégration. Il y a en effet de plus en plus de personnes qui souhaitent un retour volontaire en Mongolie.

Nasaa s'est montré également très positif à l'égard du projet. La Ministre Arena lui a demandé pourquoi d'après lui tant de gens retournaient désormais dans son pays. Nasaa expliqua que nombre d'entre eux rentraient en Mongolie à cause de leur situation désespérée en Europe (sans papiers) mais parfois aussi pour retrouver des membres de la famille malades ou pour d'autres raisons personnelles.

Après ces témoignages, c'est finalement Christophe Graetz qui s'exprima entant que représentant du partenariat ERSO (European Return Support Organisations, [www.erso-project.eu](http://www.erso-project.eu)). En guise de conclusion, il affirma que la semaine des partenaires avait été extrêmement enrichissante et fertile, et qu'elle susciterait indubitablement chez chacun des partenaires de nouvelles idées et initiatives originales.

Annelieke Carlier



## Mails d'un guide népalais qui a réussi

**C'est à Anvers, aux alentours de Noël 2007, que Caritas a rencontré Krishna Dhakal, un Népalais qui, découragé par des procédures d'asile infructueuses, souhaitait rentrer au pays. L'homme avait des demandes précises : il désirait retrouver sa femme et ses enfants et ambitionnait de reprendre son ancienne affaire, une entreprise de trekking pour touristes dans la capitale Kathmandu.**

Un mois après cette première entrevue, Krishna Dhakal rentra au pays : il pouvait compter sur le soutien de la Caritas Népal sur place et était assuré d'un petit budget pour redémarrer son ancienne affaire. Puisqu'il présentait de graves problèmes cardiaques nécessitant des médicaments fort coûteux à vie, il pouvait en outre prétendre à un budget supplémentaire destiné à supporter partiellement ses frais médicaux. Après son retour au Népal, Caritas continua à avoir des contacts avec lui via e-mails. Voici quelques extraits choisis de la correspondance échangée :

*Bonjour. Je suis arrivé sans encombre au Népal. Je suis ravi d'avoir retrouvé ma famille. [...] J'ai rencontré la dame qui travaille pour la Caritas locale à Lalitpur. Je lui ai parlé de vous. Merci de lui faire part de tous les détails me concernant. Parlez-lui aussi de ma maladie pour envisager le suivi médical dans le futur. J'essaie de suivre votre conseil et de reprendre mon ancienne compagnie de trekking mais j'aurai sans doute besoin de votre aide. [...] Svp, restez joignable car j'aurai probablement besoin de vos conseils et de votre soutien dans les prochains jours... [...](02/2/2008)*

La somme budgétée et envoyée de Belgique pour son retour volontaire mit un certain temps avant d'apparaître sur le compte étranger et les partenaires locaux ne pouvaient guère l'aider n'ayant eux-mêmes aucune réserve financière pour avancer l'argent. Entretemps et en attendant de pouvoir disposer des fonds, Krishna, loin de se décourager, commençait déjà à planifier concrètement la reprise de son affaire.

*Merci de votre charmant e-mail. J'ai fort à faire en ce moment car j'ai repris contact avec mon ancien associé pour envisager une collaboration dans la société de trekking. S'il n'accepte pas, je pense créer seul ma propre entreprise. Je sais que je pourrai compter sur l'aide précieuse et les conseils de Caritas. [...](26/2/2008)*

Une fois l'argent arrivé sur le compte du partenaire local – Caritas Népal en l'occurrence –, celui-ci paye le bénéficiaire par tranches successives, afin de garder le contact et de vérifier que l'indemnité est utilisée à bon escient. Dans le cas de Mr Dhakal, étant donné ses problèmes cardiaques, une somme supplémentaire était prévue. Une fois sur place, il souhaitait également investir ce budget dans son entreprise : *Salutations de l'Himalaya au royaume du Népal. Ici Krishna Dhakal de Kathmandu. Comment allez-vous ? Moi, je vais plutôt bien. Je viens juste de reprendre mon ancienne agence de trekking ("Mother Land Nepal Trekking & Expedition") et je voudrais donc vous demander de verser le solde de mon indemnité. Je n'ai reçu à ce jour que 50% de la somme." (11/03/2008)*

Le budget supplémentaire n'étant absolument pas prévu pour cela, Caritas Népal insistait donc sur l'importance de ses soins médicaux.

*J'ai bien reçu votre mail et je vous en remercie. Je suis toutefois surprise de lire le courrier de Mr Dhakal. D'après mes informations, il était supposé utiliser une partie du budget pour son traitement. (...) Nous lui avons donc versé le premier acompte le 7 mars 2008. Il ne m'a plus contactée depuis sachant que je lui demanderais les factures de ses soins médicaux. Etant chargée de vérifier et de vous soumettre les justificatifs, je ne peux déboursier la totalité avant d'être certaine de la bonne utilisation des fonds déjà versés [...](14/05/2008)*

Caritas Népal est finalement parvenue à convaincre Mr Dhakal de l'importance de son traitement médical et à lui faire comprendre que le budget complémentaire était réservé à cet usage : *Mr. Krishna Dhakal vient de me contacter. Je lui ai clairement indiqué que le solde de 700€ encore à percevoir était exclusivement destiné à couvrir ses frais médicaux. Il a fini par l'admettre. Il achètera donc les médicaments et me soumettra les justificatifs que je lui rembourserai. Il est d'accord de procéder de cette manière. (15/5/2008)*

Environ 6 mois après son retour au Népal, Mr Dhakal nous fit savoir que tout allait bien pour lui et qu'il était devenu propriétaire à 50% d'une société de trekking. Le budget alloué par Caritas lui avait été fort utile quoique pas suffisant. Il avait contracté un emprunt bancaire pour finaliser la transaction. Il ne lui manquait qu'une seule chose : des touristes ! Pour visiter avec lui « le toit du monde ».



*Bonjour et chaleureuses salutations depuis le sommet du monde. J'espère que vous allez bien. Ici pour moi c'est le cas. Je suis associé à 50% dans une société de trekking. Pour réaliser cet investissement, j'ai obtenu un emprunt bancaire mais il me sera difficile de le rembourser si les affaires vont mal. Je sollicite donc le soutien de la grande famille Caritas pour promouvoir ma société de trekking. Voici mon site web [www.nepaltrekandtours.com](http://www.nepaltrekandtours.com) ou [www.motherlandnepal.com](http://www.motherlandnepal.com). La saison débutera début septembre. Si vous en avez l'opportunité, pendant vos vacances, n'hésitez pas à venir visiter le Mont Everest, surnommé le « toit du monde » ou à recommander cette visite à vos amis. Nos montagnes de l'Himalaya ont hâte de vous accueillir ! Salutations à tout le monde là-bas. Je vous souhaite bonne chance et belle journée. Sincèrement vôtre, Krishna Dhakal. (14/8/2008).*

## Un échange d'expériences

*Du 3 au 6 septembre, dans le cadre du projet ERSO II (European Reintegration Support Organisations), nous avons pris part à une conférence internationale à Vienne.*



Cette conférence était placée sous le signe du *"linking capacities"* : l'échange d'expériences et de pratiques. Outre nos partenaires européens, d'autres partenaires y ont également participé. Il en résulta un panel très riche de visions et connaissances diverses en matière de retour et réintégration volontaires.

ERSO II a pour but l'amélioration, via le réseau européen, du soutien aux migrants lors de leur retour et de leur réintégration volontaires dans le pays d'origine. Cet objectif pourrait

être atteint (également via ERSO) grâce à la mise en place d'un réseau fonctionnel d'organisations partenaires, dans différents pays de retour. Les pays de retour qui ont jusqu'à présent collaboré dans le cadre du projet sont les suivants : Arménie, Bolivie, Bosnie, Kosovo, Mongolie, Monténégro, Sierra Leone, Ukraine.

Le déroulement de la conférence s'est articulé autour d'une méthode "Open Space". Ce qui signifie qu'aucun agenda préalable n'avait été arrêté et que chacun pouvait proposer un thème qu'il ou elle souhaitait aborder en atelier. Au cours des ateliers, il fut débattu plus en détail du rôle essentiel des partenaires locaux, de la vision réaliste à propos du retour, etc.

L'une des conclusions tirée des débats est l'importance de l'attention à accorder aux « precounseling » du candidat au retour : « Quels sont ses besoins ? De quelles aptitudes, expérience professionnelle ou formation dispose-t-il ? A-t-il des problèmes psychosociaux ? Comment pouvons-nous le préparer à un retour le plus digne possible ? Etc. »

Il est dès lors capital de brosser un tableau très réaliste des possibilités offertes au candidat au retour dans son pays d'origine. La collaboration et la concertation avec le partenaire local sont également essentielles. Mais le temps manque quelquefois, laissant trop peu d'opportunités de tout préparer.

Dans le cadre du projet ERSO, nous aurons également la possibilité de participer à divers stages auprès des autres partenaires, dont Accem, Refugee Action, Caritas Essen et Raphaels Werk. Là aussi, l'accent sera mis sur l'échange de connaissances et d'expériences.

Sofie De Mot

## Question et réponse

**Dans chaque lettre d'information, nous publions une question relative au retour, et nous y répondons.**

*Un homme arménien et sa mère ont demandé l'asile en Belgique mais souhaitent à présent rentrer dans leur pays d'origine. Ils sont toutefois tracassés par les questions suivantes :*

**1. L'homme et sa mère ont travaillé pour la police à Erevan. Ils craignent d'avoir moins de chance d'y retrouver du travail si les autorités s'aperçoivent qu'ils ont demandé l'asile en Belgique. Qu'en est-il ?**

Demander le statut de réfugié ou introduire une demande d'asile (abstraction faite de la décision négative ou positive intervenue, du séjour légal ou illégal en Belgique, et du retour volontaire ou non de la personne) ne sont pas des actes passibles de poursuites pénales en Arménie, ces actes n'étant pas considérés comme crime ou délit dans la législation RA. Il n'y existe aucun cas d'individus qui, après leur retour, auraient été arrêtés, punis ou poursuivis uniquement sur base d'une demande d'asile dans un autre pays.

De fait, si les migrants arméniens quittent le pays, ils passent la frontière de manière légale, par les voies aériennes ; ce sont plutôt les frontières des pays étrangers qu'ils franchissent illégalement ou leur séjour en Belgique, qui pourrait être

considéré comme illégal. Dans ce cas, c'est uniquement avec la police belge qu'ils risquent des ennuis. Il n'y a donc aucune raison pour la police arménienne ou les gardes-frontières d'importuner les candidats au retour. Le séjour en Belgique ne peut entraver leurs perspectives d'emploi ou leur retour en Arménie en général.

Mais il y a bien un aspect délicat. Certains postes dans la police, les services militaires ou la Sécurité Nationale détiennent des informations qui appartiennent au secret d'état. Les personnes qui ont occupé ces postes, même s'ils les ont quittés depuis des années, n'ont pas le droit de quitter l'Arménie. Nous ne savons pas dans quel département l'homme et sa mère travaillaient, ni quelle était leur position. S'ils n'ont enfreint aucune règle ou s'ils occupaient une fonction « basique » au sein de la police, il n'y aura par conséquent aucun problème.

**2. La mère percevait une pension avant d'arriver en Belgique. Cela sera-t-il difficile pour elle de la percevoir à nouveau ?**

Non, cela ne sera guère difficile. Après le retour, elle devra introduire une demande auprès de la même agence qu'avant avec les documents nécessaires. Dans la législation sur le régime des pensions en Arménie (State Pensions Act - section 57 il est indiqué que : « les pensions non perçues seront payées pour toute période n'excédant pas 3 ans précédant la date de la demande. » Elle pourra donc indubitablement percevoir les pensions pour les 3 dernières années.